



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## programmes

Question écrite n° 872

### Texte de la question

M. Léonce Deprez ayant noté, avec intérêt, l'annonce faite par la direction de la communication de son ministère (2 septembre 1996) d'une expérimentation au cours de l'année scolaire 1996-1997 dans cinq départements pilotes, concernant 8 400 élèves, en liaison avec les instituts universitaires de formation des maîtres et de centres scientifiques proches (école des mines, école d'ingénieurs, universités,...) demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie s'il peut dresser un premier bilan de cette expérimentation qui tendait « à un nouvel élan pour l'enseignement des sciences », il souligne qu'il était alors envisagé que, dès l'année scolaire 1997-1998, les fruits de cette expérimentation pédagogique seraient communiqués aux autres départements, permettant ainsi le début de l'extension de cette action de rénovation, ce dont il se félicite, et qui avait été initiée avec de hautes personnalités scientifiques, au Futuroscope de Poitiers (avril 1996).

### Texte de la réponse

L'opération intitulée « La main à la pâte » consiste à rénover l'enseignement des sciences à l'école, de la grande section de maternelle au CM 2, en s'appuyant sur l'expérimentation, la manipulation et sur la production par les maîtres d'outils pédagogiques adaptés à leurs pratiques. Cette production d'outils et de documents par les enseignants eux-mêmes est accompagnée par un dispositif rigoureux, sous la responsabilité de l'inspection générale de l'éducation nationale. Sous l'impulsion de la direction des écoles et du professeur Georges Charpak, prix Nobel 1992, l'année scolaire 1995-1996 fut une année de sensibilisation marquée par un séminaire réunissant, au Futuroscope de Poitiers, des inspecteurs de l'éducation nationale issus de tous les départements. L'année scolaire 1996-1997 est l'année de l'expérimentation. Elle est suivie par un groupe de pilotage national présidé par le directeur des écoles ; ce groupe comprend d'éminents scientifiques membres de l'académie des sciences : Georges Charpak, Pierre Léna et Yves Quéré. L'expérimentation concerne 344 maîtres volontaires, plus de 8 000 élèves et 55 communes réparties entre 5 départements ; Yvelines, Rhône, Loire-Atlantique, Loir-et-Cher et Meurthe-et-Moselle. Ces maîtres, aidés par les équipes des inspecteurs de l'éducation nationale de leurs circonscriptions, des professeurs des instituts universitaires de formation des maîtres et des scientifiques des centres scientifiques proches rédigent des fiches d'expériences simples et transférables, conçoivent l'usage pédagogique pertinent du cahier de l'élève et établissent la liste du matériel nécessaire. Les fiches d'expériences réalisées par les maîtres sont validées au niveau national. Elles seront éditées et distribuées avec le concours du centre national de documentation pédagogique (CNDP). Par ailleurs, l'inspection générale de l'éducation nationale apporte aux maîtres une aide spécifique. Elle a rédigé, en liaison avec les groupes techniques disciplinaires du second degré concernés, des « fiches connaissances » exprimant en des termes accessibles aux élèves du cycle des approfondissements les principales connaissances scientifiques sous-jacentes aux différents chapitres du programme de 1995. Enfin, le centre national de documentation pédagogique, aidé par l'inspection générale de l'éducation nationale et la direction des écoles, établit une liste de « situations problèmes » concrètes illustrées par des documents audiovisuels susceptibles de permettre l'amorce de nombreuses activités scientifiques dans les classes. Ainsi sera achevé un triptyque utile

aux maîtres ; fiches d'expériences, « fiches connaissances », « situations problèmes ». L'année scolaire 1997-1998 sera celle de l'extension de cette action pédagogique. Un appel à la candidature de nouveaux départements a été lancé. Une dizaine de départements pourraient être retenus, de préférences dans les académies où sont situés les cinq départements déjà engagés, de manière à favoriser l'émergence de pôles académiques.

## Données clés

**Auteur** : [M. Léonce Deprez](#)

**Circonscription** : Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 872

**Rubrique** : Enseignement

**Ministère interrogé** : éducation nationale, recherche et technologie

**Ministère attributaire** : éducation nationale, recherche et technologie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 7 juillet 1997, page 2290

**Réponse publiée le** : 15 septembre 1997, page 2973